

CONSEIL SCIENTIFIQUE PLÉNIER
Lundi 14 novembre 2011
RELEVÉ DE DÉCISIONS et d'INFORMATIONS

Décision 1 : Statuts de l'IUT de Figeac, de l'ESAV et de l'ISTIHA

Le Conseil Scientifique, après avoir examiné les propositions de statut de l'IUT de Figeac, de l'ESAV et de l'ISTIHA, n'a pas d'observation à formuler et émet un avis favorable.

Statuts de l'IUT de Figeac :

Résultat du vote : Avis favorable à la majorité des présent-e-s et représenté-e-s (1 abstention et 20 votes pour)

Statuts de l'ESAV :

Résultat du vote Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (21 votes)

Statuts de l'ISTIHA :

Résultat du vote : Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (21 votes)

Décision 2 : Changement de direction du laboratoire CAS

Après avoir donné lecture du procès verbal de l'Assemblée du laboratoire CAS en date du 27 juin 2011, la Vice-présidente propose au Conseil Scientifique de confirmer le changement de direction :

Wendy HARDING, Directrice du laboratoire CAS

Philippe BIRGY, Directeur adjoint

Résultat du vote : Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (21 votes)

Décision 3 : Prise en charge de frais de traduction pour les laboratoires Pdps, Lisst-Cas, Lla, Framespa, Cile-Ltc et Imt

Au titre des subventions pour l'aide à la traduction, le Conseil Scientifique attribue :

- Une somme de **1447 euros** à l'Unité PDPS correspondant à 50 % du montant des factures de Martha Randy du 29/03/2011, du 31/05/2011 et du 11/07/2011 et de la facture de Coup de Puce Expansion du 30/06/2011.

- Une somme de **380 euros** à l'Unité LISST-Cas correspondant à 50 % du montant de la facture de Jessica L. Hackett du 12/10/2011.

- Une somme de **500 euros** à l'Unité LLA correspondant à 50 % du montant de la facture d'AEF Traduction Interprétation du 02/11/2011.

- Une somme de **1598 euros** à l'Unité FRAMESPA correspondant à 50 % du montant des factures de Johnson Cynthia du 19/09/2011, de la facture de Ringeval Sze Mei du 21/09/2011 et de la facture de Meschia Clara du 29/09/2011.

- Une somme de **376 euros** à l'Unité CLLE/Ltc correspondant à 50 % du montant des factures de Delendick traduction du 05/09/2011 et du 28/10/2011, de la facture de Caractères d'Oc du 07/09/2011 et de la facture d'Elisabeth Wiles Portier du 09/09/2011.

- Une somme de **380 euros** à l'Unité IMT correspondant à 50 % du montant de la facture de Jane C. Lamb du 21/09/2011.

Résultat du vote : Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (21 votes)

Décision 4 : Subvention aux Annales du Midi

La Vice-présidente indique que « l'Association pour la publication des Annales du Midi » sollicite auprès de l'Université Toulouse Le Mirail une subvention d'un montant de 2400 euros, égal à la subvention de l'année précédente.

Par tradition, les Conseils Scientifiques des Universités d'Aix-Marseille, Bordeaux III et Toulouse II, des laboratoires du CNRS (UMR Thelemme et UMR 5136 Framespa) et du CNL, soutiennent la publication des Annales du Midi.

Après étude du dossier en bureau du Conseil Scientifique, le Conseil Scientifique maintient son soutien à la revue mais souhaite un rééquilibrage de la contribution pour l'Université Toulouse II entre la contribution du Conseil Scientifique et celle de l'UMR Framespa : de 2400 euros pour le Conseil Scientifique/600euros pour Framespa à **2000 euros pour le CS /1000 euros pour Framespa.**

La proposition d'attribution de la **subvention du Conseil Scientifique de 2000 euros** est mise au vote et adoptée.

Résultat du vote : Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés (21 votes)

Vice-Présidence
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Décision 5 : Budget prévisionnel Recherche 2012

La Vice-présidente demande au Conseil Scientifique de se prononcer sur le budget prévisionnel recherche 2012, voir document joint en annexe.

Résultat du vote : Avis favorable adopté à la majorité des présents et représentés (22 pour et 1 abstention)

Décision 6 : Situation du Service Déplacements

Le Conseil Scientifique réuni en session plénière le 14 novembre s'est inquiété de la situation du service des déplacements sur laquelle plusieurs Directeurs d'Unité l'ont alerté : le trop petit nombre de personnels ne permet pas de faire face au traitement des missions malgré leur engagement et leur ténacité. Outre le mécontentement manifesté par des collègues étrangers ou extérieurs à notre Université devant l'allongement des délais pour être remboursés, les Directeurs d'Unité ont fait part du risque de report de l'imputation d'un nombre conséquent de missions sur le budget 2012 alors qu'elles

TELEPHONE : 05 61 50 48 05
TELECOPIE : 05 61 50 49 30

INTERNATIONAL
TEL : +33 5 61 50 48 05
FAX : +33 5 61 50 49 30

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO
F-31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : www.univ-tlse2.fr

étaient programmées sur celui de 2011, avec pour conséquence l'existence de « faux » reliquats qui ne seront pas récupérables. Le Conseil Scientifique souhaite que ce service qui rend des prestations indispensables au fonctionnement de la recherche et plus largement de l'Établissement soit à la fois stabilisé et conforté, à partir d'une meilleure prise en compte des tâches qu'il effectue au quotidien qui ne se résument pas au traitement administratif des dossiers : recherche de tarifs avantageux, réception des missionnaires...

Résultat du vote : Adopté à la majorité des présents et représentés (1 abstention et 22 votes pour)

Marie-Christine JAILLET



Vice-présidente du Conseil Scientifique

Vice-Présidence
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

TELEPHONE : 05 61 50 48 05
TELECOPIE : 05 61 50 49 30

INTERNATIONAL
TEL : +33 5 61 50 48 05
FAX : +33 5 61 50 49 30

5, ALLEES ANTONIO-MACHADO
F- 31058 TOULOUSE CEDEX 9

INTERNET : www.univ-tlse2.fr

P.J.: 1 document : Annexe : Budget prévisionnel Recherche 2012

DEPENSES	UB 962				Observations
	2011		2012		
Dotations aux structures de recherche					
Unités de recherche	969 974 €		948 351 €		baisse prévue de la compensation pour les UR pour lesquelles le différentiel entre la dotation 2010 et la dotation 2011 était importante (différentiel lissé sur la période du contrat)
Structures fédératives IFERISS, IRPALL, MSH	80 000 €		80 000 €		
Unités émergentes ou autres unités	10 000 €		12 000 €		CEJ, LEREPS, Figeac
Sous-total	1 059 974 €	68%	1 040 351 €	70%	
Etudes doctorales					
Ecoles doctorales	51 000 €		51 000 €		
Cotutelles de thèse	13 500 €		13 500 €		
AMID	22 540 €		23 500 €		
Doctoriales	4 000 €		4 000 €		
Aide à l'installation des doctorants			21 000 €		pour 2012, aide à l'installation de la thèse sur critères sociaux
CDU					26 supports +3
Frais de jury					sur les budgets des composantes
Sous-total	91 040 €	6%	113 000 €	8%	
Facilitation de l'exercice des activités scientifiques					
Soutenances HDR	33 605 €		18 000 €		
Accueil nouveaux MCF					
Décharges pour responsabilités collectives					Financé par le budget central : 53 750 € en 2011
Décharges PRAG/PRCE					5 supports en 2011
Congés CRCT					13 supports en 2011
Sous-total	33 605 €		18 000 €		
Accompagnement de la recherche					
DAR-UMS	25 000 €		25 000 €		
Doc EDR	34 000 €		34 000 €		
Amortissements	25 000 €		25 000 €		
Soutien VP	25 000 €		20 000 €		
Travaux locaux + document recherche	40 000 €				
Sous-total	149 000 €	10%	104 000 €	7%	
Diffusion des savoirs					
Colloques	41 600 €		42 000 €		
Manifestations jeunes doctorants	4 500 €		7 000 €		
Cafés des savoirs, mercredi de la connaissance ...	5 000 €		5 000 €		
Annales	2 000 €				
Sous-total	53 100 €	3%	54 000 €	4%	
Valorisation de la recherche					
Politique de valorisation de la recherche	57 650 €		52 750 €		
Sous-total	57 650 €		52 750 €		
TOTAL BUDGET de Base	1 444 363 €		1 382 101 €	93%	

Soutien à des projets					
PPR					
Fonds d'amorçage					
Soutien projets transversaux structurants	30 000 €				(post-doc)
PACS - numérisation corpus	35 000 €				
Fonds d'intervention VP	40 262 €				
Aide à la traduction	14 000 €				
TOTAL SOUTIEN PROJETS	119 262 €	8%	105 530 €	7%	

TOTAL	1 563 631 €		1 487 631 €		
--------------	--------------------	--	--------------------	--	--

RECETTES	2011		2012		
Dotations UTM	1 305 631 €		1 415 631 €		
Ressources propres	258 000 €		72 000 €		
	1 563 631 €		1 487 631 €		